

Mid-amateurs	CHAMPIONNAT D'AUVERGNE PAR EQUIPES MID-AMATEURS MESSIEURS ET DAMES	Date et lieu ci-dessous
--------------	---	-------------------------

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

POUR LES CLUBS: Seuls les Clubs de la Ligue d'Auvergne, affiliés, avec terrain homologué peuvent participer. Une seule équipe messieurs et une seule équipe dames par Club.

POUR LES EQUIPIERS: Etre membres et licenciés de l'association sportive qu'ils représentent, avec un index inférieur à 18,5 pour les messieurs et inférieur à 21,5 pour les dames.

Une dame est mid-amateur le lendemain de la date anniversaire de ses 30 ans, un homme est mid-amateur le lendemain de la date anniversaire de ses 35 ans.

ENGAGEMENTS

L'inscription d'une équipe est faite avec le « formulaire d'inscription à une épreuve par équipes de la Ligue ». Elle doit être envoyée à la Ligue **avant le 1er Avril**, accompagnée du chèque d'engagement de 150€ pour une équipe Messieurs et de 90€ pour une équipe Dames.

L'inscription des joueurs par extranet: <http://xnet.ffgolf.org> doit s'effectuer au plus tard 2 jours pleins avant chaque épreuve.

NB: Les clubs ayant participé à la promotion ou à une division nationale l'année précédente, pourront inscrire jusqu'à 3 joueurs supplémentaires, qui ne compteront pas pour le classement par équipe. Leur inscription devra se faire par email: ligolf.auvergne@wanadoo.fr au plus tard 2 jours pleins avant chaque épreuve.

Les joueurs devront s'acquitter auprès du club organisateur d'un droit de jeu de 20€.

FORME DE JEU

Dames : STROKE-PLAY/BRUT/18 trous/4 simples

Messieurs : STROKE-PLAY/BRUT/18 trous/6 simples

Départs en ligne par sexe en partie de 3 joueurs ou en shot-gun si le nombre le permet.

CLASSEMENT

Lors d'une épreuve, un club qui n'aurait pas suffisamment de joueurs pour figurer au classement ne sera pas disqualifié du championnat.

Somme des **5 meilleurs scores messieurs**; somme des **3 meilleurs scores dames**.

En cas d'égalité, les équipes seront départagées en comparant la carte non prise en compte, puis la meilleure carte, puis celui la seconde meilleure carte, etc.

Attribution des points par épreuve:

10 pts au 1er, 8 pts au 2ème, 6 pts au 3ème, 5 pts au 4ème, 4 pts au 5ème, 3 pts au 6ème, 2 pts au 7ème, 1 pt au 8ème.

Bonus de 5 points pour chaque équipe classée.

En cas d'égalité pour le classement final après cumul des points acquis, les clubs seront départagés de la façon suivante:

- 1) le plus grand nombre de victoires
- 2) le meilleur cumul de points sur les 3 dernières rencontres, puis sur les 2 dernières, puis sur la dernière.

COMITE DE L'ÉPREUVE

Constitué d'un représentant du club qui reçoit l'épreuve, d'un représentant de la Ligue et de l'arbitre désigné.

DATES ET LIEUX

Samedi 16 avril	Golf du Val de Cher
Samedi 21 mai	Golf des Volcans
Samedi 4 juin	Golf du Chambon sur Lignon
Samedi 17 septembre	Golf de Montpensier

PRIX ET RECOMPENSES

Un trophée sera remis par la Ligue aux clubs vainqueurs, qui seront proclamés "CHAMPIONS D'AUVERGNE MID-AMATEURS". Un souvenir sera offert aux 2èmes et 3èmes.